

A-J30.01 • Les CONTRATS DANS LE MONDE DE LA DÉMATIQUE (1 J)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comment élaborer des contrats liés à l'environnement numérique.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

- Aux DSI, aux responsables de la sécurité, aux responsables informatiques, aux chefs de projet de conformité, aux juristes d'entreprise, aux chefs de projets d'archivage électronique, aux archivistes, aux directeurs financiers, aux risk managers et aux directions métiers.
- Aux fournisseurs de matériels et logiciels désirant former leurs propres équipes de vente et d'avant-vente.

Résumé de la formation ?

Les contrats liés à la dématique sont, à la base, des contrats informatiques classiques. Mais ils présentent de vraies spécificités liées à la nouveauté des risques, qui sont souvent mal appréhendées par les contrats proposés. La formation permet de recadrer et d'évaluer ces spécificités de façon à établir des relations équilibrées.

Elle permet aussi aux acteurs qui concluent des contrats électroniques (not. Banque/assurance) avec les consommateurs de comprendre où se situent les véritables enjeux.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Les contrats avec les prestataires de la dématique

- Responsabilité/assurance
- Principaux enjeux, clauses essentielles

2. Les contrats de cloud computing

- Ressemblances/différences avec l'infogérance classique
- Les clauses non négociables
- Clauses à négocier et enjeux

3. Les contrats électroniques avec les consommateurs

- Contrats électroniques à distance et en face à face
- Enjeux : détection des risques judiciaires sériels
- Recommandations et pièges à éviter